

## COMMUNIQUÉ DE PATRICK CHAIZE AUX ELUS DU 13 JANVIER 2016

### Activité parlementaire

En ce début d'année, je me permets de venir vers vous concernant **l'activité parlementaire des prochains mois**.

En effet, de nombreux textes viendront au cours des semaines à venir, à l'ordre du jour de la Haute assemblée, dont en particulier les projets de loi essentiels qui suivent :

- le projet de loi **constitutionnelle de protection de la Nation**,
- le projet de loi pour une **République numérique**,
- le projet de loi de **réforme du droit du travail en France**,
- le projet de loi pour la **reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**,
- le projet de loi relatif à la **déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires**,
- le projet de loi relatif aux **réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat**,
- le projet de loi relatif à la **liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine**.

Je me tiens si vous le souhaitez à votre disposition pour échanger sur ces sujets et entendre vos positions. Celles-ci me sont en effet particulièrement utiles et importantes pour appréhender l'examen des différents textes.

Par ailleurs, je me permets de joindre en pièce attachée, une **note relatant les principaux apports du Sénat au projet de loi de finances pour 2016**, définitivement adopté le 17 décembre 2015.

Le 17 décembre 2015, le Parlement a adopté définitivement le projet de loi de finances pour 2016



## MODERNISER L'IMPÔT SUR LE REVENU ET L'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

- Meilleure prise en compte des revenus des particuliers réalisés sur les plateformes en ligne en instaurant une déclaration automatique des revenus transformée par l'Assemblée nationale en obligation de remise aux utilisateurs d'un récapitulatif annuel de leurs revenus
- Faciliter le passage vers l'imposition directe à la source en réaffirmant les grands principes devant être respectés par cette réforme : la progressivité, la conjugalisation et la familialisation de l'impôt sur le revenu



## SOUTENIR NOS AGRICULTEURS

- Extension de la déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement, créée par la "loi Macron", aux coopératives de professionnels



## SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, PARTICULIÈREMENT EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE

- Application, dès 2015, du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) aux dépenses d'investissement réalisées dans le cadre du plan « France très haut débit »



## FACILITER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT

- Extension de l'utilisation de l'éco-PTZ (Prêt à taux zéro) en permettant aux ménages d'utiliser celui-ci pour des travaux éligibles au dispositif pendant un délai de trois ans (et non plus en une seule fois)



## TVA

- Taux réduit de TVA à 5,5 % pour certains produits de protection hygiénique



## RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS ILLÉGALES DE TABAC

- Augmentation du montant des amendes pour l'importation illégale de produits du tabac en France, porté à 500 € minimum
- Limitation à 300 du nombre maximal de cigarettes pouvant être importées légalement, depuis plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est